CPCIA

Permettre à un public en situation de handicap de se réinsérer : une logique gagnant/gagnant







Le taux de chômage des personnes en situation de handicap était en 2018 deux fois plus important que dans l'ensemble de la population (18% contre 9% pour l'ensemble des entreprises).







Les recrutements de travailleurs handicapés sont en hausse de 26% en 2021, un signe encourageant!

Face à ce constat : que faire dans une entreprise de proximité?

- Se rapprocher des structures d'insertion pour recruter
- Favoriser l'insertion avec un environnement de travail adapté et des salariés sensibilisés
- Conclure des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestation de service avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Nous avons mis en place un partenariat avec un atelier de réinsertion pour des personnes en situation de handicap.

Nous leurs confions la réalisation des tâches les plus accessibles : l'épluchage, le lavage et le conditionnement notamment.

Cela se passe sans difficulté et c'est même bénéfique pour tous. Pour les personnes qui travaillent au sein de cette structure, c'est la possibilité d'avoir un emploi accessible dans un environnement adapté et tout accompagnés. Pour mes salariés, cela leur libère aussi beaucoup de temps pour se consacrer à des tâches à forte valeur ajoutée.





Serge BOISSEAU Charcutier/Traiteur Chef d'entreprise

Nom de l'entreprise : Poivre & Sel Secteur: Charcutier/Traiteur Nombre de salariés : 14 salariés Localisation : Laval (53)

Des bénéfices pour vos salariés et votre entreprise



- Un levier d'amélioration des conditions de travail pour les salariés en saisissant l'opportunité d'être libéré de certaines tâches
- Une ouverture vers de nouveaux profils : une diversité qui fera la richesse de l'entreprise
- Un bénéfice économique indirect pour l'entreprise à travers productivité générée augmentation de la diversification des profils







